

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 3 avril 2017

résumé des principales délibérations - affiché en Mairie le 10/03/2017

Approbation des comptes de gestion 2016 du trésor public, des comptes administratifs 2016 et des budgets 2017 :

BUDGET ANNEXE VENTE D'ELECTRICITÉ

BUDGET PRINCIPAL

Section	2017 voté	2016 Réalisé
Investissement		
dépenses d'investissement	27 040	1 957,00
recettes d'investissement	27 040	8 944,00
Excédent d'Investissement		+ 6 987,00
Exploitation		
dépenses d'exploitation	25 740	10 028,15
recettes d'exploitation	25 740	10 473,29
résultat d'exploitation		+ 445,14

Section	2017 voté	2016 Réalisé
Investissement		
Dépenses Investissement	986 435 *	838 295,37
Recettes Investissement	986 435 *	966 706,52
Excédent/Déficit Inv.		+ 128 411,15
Fonctionnement		
Dépenses Fonctionnement	2 229 920	1 985 964,98
Recettes Fonctionnement	2 229 920	2 126 925,04
Excédent/Déficit Fonct.		+ 140 960,06

TAUX DE FISCALITE DIRECTE LOCALE 2017

Les dernières augmentations des taux remontent à 2012 pour la taxe d'habitation, 2011 pour le foncier bâti et 2010 pour le foncier non bâti. Le conseil municipal, au vu de l'augmentation des charges qui pèsent sur la commune et de la baisse des dotations de l'Etat malgré la croissance démographique, Augmentation de 1 % = taxe d'habitation 22,16 % ; taxe foncière sur les propriétés bâties : 25,50 % ; taxe foncière sur les propriétés non bâties : 62,62 %.

SUBVENTIONS AUX ORGANISMES ET ASSOCIATIONS

CCAS 2 700 €, autres subventions sociales 664 €, autres subventions 9 280 €.

La liste des subventions attribuées est disponible sur mairie-saint-molf.fr, rubrique Action municipale > les finances > les subventions aux associations

FINANCES : RECOURS A L'EMPRUNT

Une enveloppe globale de 1,5 M d'€ est inscrite en recettes d'investissement au budget, pour contracter dans la limite de ce montant d'une part un prêt relais dans l'attente du versement de subventions d'investissement pour les projets en cours, d'autre part un emprunt à long terme pour les futurs projets.

PRESCRIPTION D'UNE REVISION ALLEGEE DU PLU – SECTEUR DE KERVENEL

Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme en vue du déclassement d'un Espace Boisé Classé sur le secteur de Kervenel afin de permettre l'installation d'une exploitation agricole biologique de poules pondeuses.